

INFORMATIONS CLES POUR LES INVESTISSEURS

Ce document apporte des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ODDO BHF Best Thematics

(ci-après, le « Fonds »)

Cet OPCVM est géré par ODDO BHF Asset Management SAS

CODE ISIN: Part CR-EUR - FR0000446692 - EUR - Capitalisation

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Ce Fonds est classifié : Actions internationales

L'objectif de gestion du Fonds consiste à réaliser une performance supérieure à celle de son indicateur de référence le MSCI All Countries World Index (Net return, EUR), dividendes réinvestis, converti en euro, sur un horizon de placement de minimum 5 ans, en investissant dans des parts ou actions d'OPCVM exposés directement ou indirectement à des thématiques d'investissement à fort potentiel de croissance.

Le gérant détermine l'allocation globale du Fonds entre les différents marchés puis celle de l'allocation au sein des sous-catégories taux d'intérêts/actions/diversifiés. Le Fonds est géré de manière active et en référence à son indicateur. La composition du Fonds peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur de référence.

Le Fonds est exposé à des thématiques telles que notamment les nouvelles technologies, les modèles économiques disruptifs, la transition écologique, le vieillissement des populations, les nouvelles manières de consommer ou encore l'essor de classes moyennes dans les pays émergents. Cette liste est non exhaustive, d'autres thématiques pourront être identifiées par l'équipe de gestion. Ces thématiques impactent toutes les géographies et tous les secteurs d'activité.

Le Fonds pourra être exposé :

- entre 75 % et 100% de son actif net en OPCVM investis en actions de toute taille de capitalisation boursière, sans répartition sectorielle, ni géographique (l'exposition aux marchés émergents sera limitée à 35% de l'actif net);
- jusqu'à 25 % de son actif net en OPCVM investis en titres de créance, instruments du marché monétaire et obligations, de la zone euro et/ou internationale. Les sous-jacents de l'OPCVM seront de signature d'Etat ou privé, de notation « Investment Grade » ou non (High Yield ou non noté) et de toutes maturités. En cas de dégradation de notation, l'appréciation des contraintes de notation prendra en compte l'intérêt des porteurs, les conditions de marchés et la propre analyse de la Société de Gestion sur la notation de ces produits de taux.

Le Fonds peut être investi jusqu'à 100% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM relevant de la Directive Européenne 2009/65/CE. Ces OPCVM pourront être gérés par ODDO BHF Asset Management SAS, ODDO BHF Asset Management GmbH et/ou ODDO BHF Asset Management Lux. Ils pourront

représenter jusqu'à 100% de l'actif net du Fonds. Les stratégies d'investissement de ces OPCVM seront compatibles avec la stratégie d'investissement du Fonds. Le Fonds pourra être investi jusqu'à 10% de l'actif en titres de créance à taux fixe, variables ou révisables (référéncés au taux du marché obligataire ou monétaire) dans un but d'optimisation de la gestion de trésorerie. Ces titres de créances seront libellés en euro, émis par des Etats et entreprises publiques ou établissement de crédit de la zone euro, de notation supérieure à AA (agence de notation Standard & Poors, Moody's, Fitch ou jugé équivalent par la Société de Gestion) au moment de l'achat. En cas de dégradation de rating, l'appréciation des contraintes de notation se fera en tenant compte de l'intérêt des porteurs, des conditions de marché et de la propre analyse de la Société de Gestion sur la notation de ces produits de taux.

Le Fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme, négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré français et étrangers, en couverture et/ou exposition du portefeuille aux risques actions, taux et devises et seulement en couverture du risque de crédit.

Le Fonds peut également investir sur les instruments financiers intégrant des dérivés. Ceci afin de couvrir et/ou augmenter l'exposition du portefeuille aux risques de taux et/ou actions et de couvrir l'exposition du portefeuille aux risques de crédit.

L'exposition maximale du Fonds aux instruments (actions, titres de créances, OPC et dérivés), est limitée à 110% de l'actif net du Fonds, étant précisé que l'exposition maximale est la somme des expositions nettes à chacun des marchés (action, taux, monétaire, crédit) auxquels le fonds est exposé (somme des positions à l'achat et des positions en couverture). L'exposition entre 100% et 110% a pour objectif de faciliter la gestion dans le cadre des souscriptions-rachats et a pour vocation à être temporaire.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour ouvré de la Bourse de Paris jusqu'à 17h45 (heure de Paris, CET/CEST) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du jour ouvré suivant.

La part CR-EUR capitalise ses revenus.

Durée de placement recommandée : 5 ans

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette période.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Pourquoi le Fonds est classé dans la catégorie 6 :

Le Fonds présente un niveau de risques élevé dû à son exposition sur les marchés actions de toute taille de capitalisation boursière, sans répartition sectorielle, ni géographique, à hauteur de 75% minimum de son actif net. Le Fonds pourra donc être exposé aux actions de petites et moyennes capitalisations ainsi qu'aux actions des pays émergents.

Risques importants pour le Fonds non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de contrepartie: risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Le Fonds peut être exposé à ce risque du fait de l'utilisation d'instruments financiers à terme ou de contrats d'acquisitions et de cessions temporaires de titres conclus de gré à gré avec un établissement de crédit si ce dernier ne peut honorer ses engagements.

Risque de liquidité: le Fonds investit sur des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Le faible volume de transactions sur ces marchés peut impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué et sont acquis au distributeur. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	2,68 %

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	20% TTC de la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence, une fois les sous-performances passées, sur les cinq derniers exercices, toutes compensées et sous condition d'une performance absolue positive. Montant de la commission de surperformance facturé au titre du dernier exercice : 0,00 %

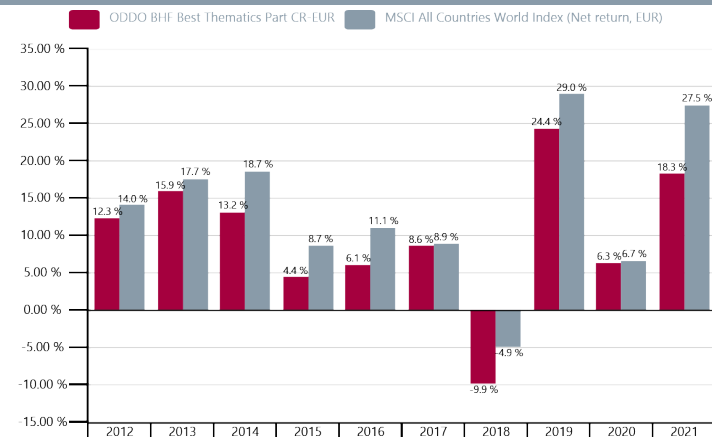
Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice, clos en mars 2021.

Les frais réels peuvent varier d'un exercice à l'autre. Pour chaque exercice, le rapport annuel du Fonds donne le montant exact des frais encourus.

Ils ne comprennent pas les commissions de surperformance, les frais d'intermédiation, excepté dans le cas d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter à la rubrique 'Frais et commissions' du prospectus, disponible sur am.oddo-bhf.com.

PERFORMANCES PASSES



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Ce Fonds a été créé le 22/09/2000.
La devise de référence est EUR.

Jusqu'au 10/09/2009 l'indicateur de référence était MSCI World (EUR, Price Index). Depuis le 10/09/2009, l'indicateur de référence est MSCI All Countries World Index (Net return, EUR). Le MSCI All Countries World Index (Net return, EUR) est calculé dividendes réinvestés à compter du 13 octobre 2010.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : ODDO BHF SCA

De plus amples informations sur le Fonds tels que le prospectus (Français, Anglais) et les documents périodiques (Français, Anglais) sont disponibles sur am.oddo-bhf.com ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès de ODDO BHF Asset Management SAS - 12 boulevard de la Madeleine 75009 PARIS ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (am.oddo-bhf.com) et en version papier sur simple demande de l'investisseur auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative du Fonds est disponible sur le site internet de la Société de Gestion.

D'autres catégories de parts sont disponibles pour ce Fonds.

La responsabilité de ODDO BHF Asset Management SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Fiscalité :

Le Fonds peut servir de support de contrats d'assurance-vie.

Le Fonds en tant que tel n'est pas sujet à imposition. Les revenus ou plus-values liées à la détention de parts du Fonds peuvent être taxés selon le régime fiscal de chaque investisseur. En cas de doute, il est conseillé de s'adresser à un professionnel.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

ODDO BHF Asset Management SAS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/04/2022.